



Enquête sociale et de santé 1998 : la santé mentale en Mauricie et au Centre-du-Québec

Ce deuxième numéro *Profil 04* traitant des données de l'Enquête sociale et de santé 1998 présente les résultats régionaux concernant la détresse psychologique, la perception de la santé mentale et les idées suicidaires dans la population de 15 ans et plus de la région. Les lecteurs désireux d'en savoir davantage peuvent consulter le rapport régional de l'Enquête sociale et de santé 1998 « *Regard sur la santé et le bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec* ».

La détresse psychologique

L'indice de détresse psychologique de l'Enquête sociale et de santé 1998 repose sur les données recueillies à l'aide de quatorze questions du questionnaire autoadministré, lequel s'adressait à la population de 15 ans et plus. Ces questions réfèrent à la semaine ayant précédé l'enquête. Ces questions portent sur la fréquence de divers symptômes ressentis associés aux états dépressifs, aux états anxieux, aux troubles cognitifs et à l'irritabilité. La catégorie « niveau élevé » de détresse psychologique correspond aux personnes ayant des valeurs à l'indice se retrouvant dans le quintile supérieur de la distribution qui avait été obtenu pour l'ensemble du Québec lors de l'enquête de 1987 et qui sert de point de comparaison.

Approximativement une personne de 15 ans et plus sur cinq (19 %) se classe dans le niveau élevé de l'indice de détresse

psychologique en Mauricie et au Centre-du-Québec (tableau 1). Les femmes semblent proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se classer dans cette catégorie (21 % contre 18 %). Sans atteindre le seuil de signification statistique, cette différence est similaire à celle observée entre les Québécoises et les Québécois.

Les jeunes adultes de 15-24 ans sont particulièrement concernés par cette réalité. En effet, ils sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à se classer dans le niveau élevé de l'indice de détresse psychologique. Comme l'indique le tableau 1, cette proportion décroît avec l'âge, passant de 28 % chez les 15-24 ans à 9 % chez les 65 ans et plus. Cette variation selon l'âge est similaire à celle observée pour l'ensemble de la province.

Dans notre région, approximativement 71 000 personnes de 15 ans et plus se signalent par

un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique.

Tableau 1

Niveau élevé de détresse psychologique selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1987, 1992-1993 et 1998

Sexe et groupe d'âge	1987 %	1992-1993 %	1998 %
Hommes	15,8	24,3	17,8
Femmes	21,5	29,2	20,9
15-24 ans	22,2	43,9	28,2
25-44 ans	18,5	27,6	19,4
45-64 ans	17,4	23,4	18,4
65 ans et plus	16,2 ¹	10,4 ¹	8,8 ²
Total	18,7	26,8	19,3

¹ Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

² Coefficient de variation supérieur à 25 %; données imprécises fournies à titre indicatif seulement.

Note : L'utilisation de caractères gras indique une différence significative avec l'année 1998.

L'importance relative de la détresse psychologique élevée a chuté de 1992-1993 à 1998 pour passer de 27 % à 19 % reprenant ainsi les valeurs de 1987 (19 %). Ce phénomène s'observe tant chez les hommes (24 % contre 18 %) et les femmes (29 % contre 21 %), que pour les 25-44 ans (28 % contre 19 %). La diminution observée chez les 45-64 ans (23 % contre 18 %), bien que non significative en région, reprend aussi la tendance provinciale.

La détresse psychologique élevée a aussi diminué de 1992-1993 à 1998 chez 15-24 ans (44 % contre 28 %) pour rester toutefois plus élevée qu'en 1987. Quoique l'écart soit non

significatif entre ces deux années pour la région, cette tendance se retrouve pour l'ensemble du Québec. De même, sans que les différences soient significatives, nos données reprennent aussi la tendance provinciale qui indique une diminution importante de la détresse psychologique entre les trois enquêtes pour les personnes âgées (de 16 % à 9 %).

La perception de la santé mentale

La perception de la santé mentale est mesurée à partir d'une question où les sujets de 15 ans et plus autoévaluent leur santé mentale comparativement à celle des personnes de leur âge.

Tableau 2

Perception de la santé mentale selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

Sexe et groupe d'âge	Excellente/très bonne %	Bonne %	Moyenne et mauvaise %
Hommes	71,9	21,2	6,9 ¹
Femmes	72,4	20,4	7,3 ¹
15-24 ans	66,2	25,5 ¹	8,3 ²
25-44 ans	74,4	20,5	5,2 ²
45-64 ans	75,7	16,9 ¹	7,4 ¹
64 ans et plus	66,3	24,0 ¹	9,7 ²
Total	72,1	20,8	7,1

¹ Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

² Coefficient de variation supérieur à 25 %; données imprécises fournies à titre indicatif seulement.

Tableau 3

Présence d'idées suicidaires au cours des douze mois précédant l'enquête selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1987, 1992-1993 et 1998

Sexe et groupe d'âge	1987 %	1992-1993 %	1998 %
Hommes	2,5 ²	4,8 ¹	3,4 ²
Femmes	2,0 ²	3,2 ¹	4,0 ²
15-24 ans	4,0²	10,7 ¹	10,8 ²
25-44 ans	2,8 ²	3,8 ¹	3,1 ²
45 ans et plus	0,6 ²	1,6 ¹	1,3 ²
Total	2,2 ¹	4,0	3,7 ¹

¹ Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

² Coefficient de variation supérieur à 25 %; données imprécises fournies à titre indicatif seulement.

Note : L'utilisation de caractères gras indique une différence significative entre 1987 et 1998.

Cette perception, par la suite, est exprimée en trois catégories « moyenne ou mauvaise », « bonne » ou « excellente ou très bonne ».

Une proportion importante de la population (72 %) perçoit sa santé mentale comme excellente ou très bonne (soit approximativement 269 000 personnes), une personne sur cinq (environ 77 000 personnes) la voit comme bonne (21 %). Par contre, 7 % considèrent leur santé mentale moyenne ou mauvaise (26 000 individus approximativement).

Aucune différence significative de perception de la santé mentale, selon le sexe et l'âge, n'est observée pour la région, alors qu'au Québec, les femmes et les 15-24 ans perçoivent en plus grande proportion leur santé mentale comme moyenne ou mauvaise.

Les idées suicidaires

Les données portant sur les idées suicidaires proviennent du questionnaire autoadministré s'adressant à la population de 15 ans et plus. La question posée pour estimer la prévalence des idées suicidaires est : « Au cours des douze derniers mois, vous est-il déjà arrivé de penser sérieusement à vous suicider (à vous enlever la vie) ? ».

Approximativement 4 % des personnes de 15 ans et plus ont rapporté avoir sérieusement pensé au suicide au cours des douze mois ayant précédé l'enquête (tableau 3). À l'instar du Québec, aucune différence significative n'a été observée entre les hommes et les femmes. Toutefois, la prévalence des idées suicidaires au cours des douze mois ayant précédé l'enquête varie selon l'âge. Chez les 15-24 ans, en effet, une personne sur dix (11 %) y a pensé alors que cette proportion se situe aux environs de 3 % chez les 25-44 ans et d'environ 1 % chez les 45 ans et plus. Ces résultats sont similaires à ceux observés pour les Québécoises et les Québécois. Selon ces estimations, approximativement 14 000 personnes de la région ont pensé sérieusement au suicide au cours des douze mois ayant précédé l'enquête.

Cette diminution de la prévalence des idées suicidaires, dans les douze derniers mois, en fonction de l'âge identifie donc les jeunes adultes comme un groupe « à risque ».

Les données de 1998 présentent une augmentation des idées suicidaires chez les 15-24 ans de 1987 à 1998 qui passent de 4 %

à 11 %, mais le taux est demeuré stable de 1992-1993 à 1998. Cette augmentation observée sur une période de dix ans pour la région ne se retrouve pas de manière significative pour l'ensemble du Québec. Il est intéressant de rappeler que l'enquête de 1992-1993 avait déjà indiqué une augmentation des taux depuis 1987, non observée pour le Québec. Cependant, il est à noter que les coefficients de variation en cause rendent ces estimations très imprécises, ce résultat pouvant être attribuable au seul hasard. Toutefois, tenant compte que la situation est demeurée stable depuis l'enquête 1992-1993 et considérant que la problématique de la mortalité par suicide est plus élevée pour notre région, on ne peut exclure que nous sommes en présence d'une situation réelle qui mérite investigation.

Conclusion

- *Dix-neuf pour cent de la population de 15 ans et plus de la Mauricie et du Centre-du-Québec a un niveau élevé de détresse psychologique en 1998.*
- *La proportion de personnes se classant dans le niveau élevé de détresse psychologique a diminué entre l'enquête de 1992-1993 et celle de 1998 pour reprendre le niveau de 1987.*

- *Les jeunes adultes de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont plus fréquemment affectés par une détresse psychologique élevée.*
- *Les analyses portant sur le niveau élevé de détresse psychologique et les caractéristiques sociodémographiques identifient clairement les jeunes de 15-24 ans comme groupe particulièrement à risque.*
- *Environ 7 % de la population perçoit sa santé mentale comme moyenne ou mauvaise.*
- *La prévalence des idées suicidaires au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (4 %) ne diffère pas selon le sexe.*
- *Les jeunes adultes de 15-24 ans sont particulièrement à risque quant aux idées suicidaires.*
- *Notre population âgée de 15-24 ans se distingue de l'ensemble des jeunes Québécois par un écart significatif de la prévalence des idées suicidaires au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête entre 1987 et 1998. La proportion de 1998 est semblable à celle de l'enquête 1992-1993 qui signalait aussi cette augmentation.*

Yves Pepin
Agent de recherche

Profil, un regard averti sur la santé, est rédigé par les membres de l'équipe connaissance/surveillance, du groupe Vigie.

Le coût de l'abonnement pour dix numéros est de 20,00\$. Chèque à l'ordre de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Pour des exemplaires supplémentaires :

Thérèse Brunelle
Régie régionale Mauricie–
Centre-du-Québec, Groupe
Vigie et qualité des services
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières QC, G9A 2B5

Téléphone (819) 693-3908
Télécopieur (819) 373-1627

Pour des renseignements additionnels :

Diane Carignan
Régie régionale Mauricie–
Centre-du-Québec, Groupe
Vigie et qualité des services
570, rue Hériot
Drummondville, QC, J2B 1C1

Téléphone (819) 477-6221
Télécopieur (819) 477-9443

Courriel : Thérèse_brunelle@ssss.gouv.qc.ca
Courriel : Diane_Carignan@ssss.gouv.qc.ca



Les textes et les données publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autorisation si la source est mentionnée.

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0836-1576